



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Chancellerie fédérale ChF
Secteur TNI

Chancellerie fédérale, le 28 février 2025

Stratégie Administration fédérale numérique

Plan directeur 2025



Résumé

La stratégie Administration fédérale numérique du Conseil fédéral fixe les objectifs de la transformation numérique au sein de l'administration fédérale. Elle est mise en œuvre au moyen, d'une part, d'activités matérielles liées de manière spécifique aux tâches dans les départements et les offices et, d'autre part, de mesures de base applicables dans toute l'administration fédérale. Ces dernières sont pilotées au moyen du plan directeur. Le secteur Transformation numérique et gouvernance de l'informatique (secteur TNI) de la Chancellerie fédérale coordonne la mise en œuvre avec les départements et les unités administratives. Celui-ci est mis à jour chaque année.

Le plan directeur 2024 est structuré comme suit :

- l'introduction présente les principales nouveautés par rapport à la période précédente et certaines particularités de la mise en œuvre de la stratégie durant l'année en cours ;
- suit un commentaire des principes de mise en œuvre de la stratégie et des principaux rôles et processus, les explications relatives à la mise en œuvre présentées dans la stratégie Administration fédérale numérique étant précisées ;
- le portefeuille stratégique donne ensuite une vue d'ensemble des objectifs stratégiques et mesures de mise en œuvre priorisés pour 2025 ;
- enfin, toutes les mesures prévues et coordonnées en vue de la mise en œuvre de la stratégie sont décrites dans de brèves fiches.

Le plan directeur comprend au total 38 mesures portant sur divers thèmes relatifs aux 7 priorités stratégiques. Cette année, le secteur TNI coordonnera et élaborera avec les départements et les unités administratives plus de 80 résultats destinés à faire avancer la transformation numérique de l'administration fédérale. Les mesures comprennent l'élaboration de bases légales, des travaux dans les domaines de l'architecture et de la standardisation, la conception de stratégies portant sur certains thèmes, le développement de nouveaux instruments de direction, l'organisation de comités spécialisés ou encore l'échange d'expériences dans des réseaux consacrés à des thèmes spécifiques.

Contenu

Résumé.....	2
1. Introduction Analyse de la stratégie	4
1.1 Particularités pour l'année 2025	4
2. Principes	4
2.1 Les deux piliers de mise en œuvre de la stratégie	4
2.2 Planification annuelle : plan directeur	5
2.3 Mise en œuvre agile de la stratégie et rôles.....	5
2.4 Ressources.....	6
2.5 Contrôle de gestion	6
3. Portefeuille stratégique : objectifs stratégiques et epics priorisés pour 2025	7
3.1 Niveau epic : vue d'ensemble des nouveautés	11
4. Portefeuille : mesures stratégiques 2025 coordonnées.....	13
4.1 Priorité 1	13
4.2 Priorité 2	18
4.3 Priorité 3	19
4.4 Priorité 4	21
4.5 Priorité 5	24
4.6 Priorité 6	26
4.7 Priorité 7	29
5. Liste des abréviations.....	32

1. Introduction Analyse de la stratégie

La stratégie Administration fédérale numérique du Conseil fédéral fixe les objectifs de la transformation numérique au sein de l'administration fédérale. Les 28 objectifs stratégiques sont regroupés en sept priorités. Ils constituent, avec les attentes en termes d'effets formulées dans la stratégie, le modèle cible pour la transformation numérique de l'administration fédérale. La mise en œuvre de la stratégie est pilotée au moyen du plan directeur. Celui-ci est mis à jour chaque année.

1.1 Particularités pour l'année 2025

Le plan directeur 2025 présente les objectifs priorisés ainsi que les mesures de mise en œuvre définies pour l'année en cours. Au cours de l'année, de nouvelles mesures seront déterminées sur la base des objectifs stratégiques, classées par ordre de priorité en collaboration avec le Conseil TNI de la Confédération (Conseil TNI) et, le cas échéant, intégrées dans le plan directeur 2026. La stratégie prévoit que toutes les initiatives stratégiques doivent être dotées d'objectifs mesurables, de résultats pré-définis et de conditions de clôture. Le plan directeur 2025 présente toujours l'utilité et les résultats visés, mais pas encore d'indicateurs. En 2025, le secteur TNI concrétisera davantage la mesure de l'efficacité et examinera si et comment la contribution des autres unités administratives à la mise en œuvre de la stratégie peut être rendue visible.

2. Principes

2.1 Les deux piliers de mise en œuvre de la stratégie

La mise en œuvre de la stratégie Administration fédérale numérique repose sur deux piliers d'importance égale : a) les activités matérielles liées aux tâches déployées par les départements et les offices et b) des mesures de base applicables dans toute l'administration fédérale.

Le plan directeur porte sur les mesures de la deuxième catégorie (b), à savoir les mesures de base applicables dans toute l'administration fédérale. Il permet au secteur TNI de garantir, en collaboration avec les départements, que ces mesures seront mises en œuvre de manière coordonnée.

a) Activités matérielles liées aux tâches – Mise en œuvre de la stratégie par les départements et les offices

Les départements et la Chancellerie fédérale sont responsables de la transformation numérique dans leurs domaines de compétences respectifs (art. 3 OTNI). Ils mettent en œuvre la stratégie Administration fédérale numérique dans ce cadre et coordonnent leurs planifications avec le plan directeur 2025.

Les projets et activités de transformation numérique dont la responsabilité est décentralisée sont répertoriés dans plusieurs instruments de pilotage de l'administration fédérale (notamment dans le programme de la législature, le budget avec PITF et l'OCPF), ils sont gérés au moyen de ces instruments et ils sont mis en œuvre de manière décentralisée¹. Un rôle particulier incombe aux offices transversaux qui sont responsables de procédures d'assistance destinées à toute l'administration fédérale (dans les domaines des finances, du personnel, de la logistique et de l'immobilier) ou qui fournissent des prestations numériques de base à l'ensemble de l'administration (services standard, infrastructures et services communs).

Les activités des départements et des offices, qui contribuent de manière importante à ce que les objectifs de la stratégie soient atteints, ne sont pas mentionnées dans le plan directeur 2025.

Celui-ci contient en revanche des projets du secteur TNI motivés par des raisons matérielles, mais d'une importance particulière sur le plan stratégique (fiches bleu clair). Pour ces projets choisis, soit le secteur TNI est responsable de l'application d'un service standard existant, soit il est responsable d'une sous-stratégie, soit il met en œuvre la loi fédérale sur l'utilisation de moyens électroniques pour

¹ Cf. ChF : [Programme de la législature – documentation \(admin.ch\)](#) ; AFF : [Budget assorti d'un plan intégré des tâches et des finances \(admin.ch\)](#) ; ChF : [Contrôle de gestion TNI \(admin.ch\)](#). L'OCPF n'est pas accessible au public.

l'exécution des tâches des autorités (LMETA)², ce qui a donc un impact sur l'ensemble de l'administration. Ces projets sont en règle générale conduits par l'intermédiaire du Comité de gestion des services standard (GSS) ou en suivant la voie hiérarchique au sein du secteur TNI.

Remarque importante : lien entre la stratégie et le portefeuille de la Confédération

L'outil de contrôle du portefeuille OCPF (ancien Cockpit IKT) offre désormais la possibilité de saisir systématiquement les liens stratégiques. La stratégie Administration fédérale numérique et ses 28 objectifs stratégiques y figurent. Cela permet de rattacher chaque objet du portefeuille (le plus souvent, mais pas uniquement des projets) à l'objectif qu'il contribue à réaliser pour une année donnée³.

b) Mesures de base applicables dans toute l'administration fédérale – Mise en œuvre agile des mesures coordonnées au niveau supérieur

Le secteur TNI coordonne les mesures de base de la transformation numérique applicables dans toute l'administration fédérale. Il les définit chaque année dans le plan directeur, en accord avec le Conseil TNI, et les met en œuvre avec les départements et les unités administratives. La planification est effectuée selon une méthodologie agile (voir chapitres suivants).

La responsabilité d'une mesure stratégique (appelée ci-après « epic », du fait de la mise en œuvre agile) incombe au secteur TNI. La participation et la collaboration avec les départements ou les unités administratives sont explicitement souhaitées. Le Conseil TNI participe directement à la mise en œuvre de la stratégie, dans la mesure où, pour chacune des priorités stratégiques, le rôle de business owner est endossé par un membre du conseil. Les business owners évaluent la valeur ajoutée des mesures de mise en œuvre pour l'ensemble de l'administration et priorisent certaines activités.

2.2 Planification annuelle : plan directeur

L'orientation de la stratégie Administration fédérale numérique est réexaminée chaque année. Au milieu de l'année, le Délégué à la transformation numérique et à la gouvernance de l'informatique (délégué TNI) procède, en collaboration avec le Conseil TNI, à une priorisation des objectifs stratégiques, détermine ainsi l'orientation générale pour l'année suivante et peut, si nécessaire, définir des mesures incitatives à court terme. Les départements et les unités administratives ont la possibilité pour leur part de présenter, par le truchement du Conseil TNI, des propositions pour des mesures coordonnées.

Avant la fin de l'année, le secteur TNI prépare le plan de transformation pour l'année suivante. Le délégué TNI adopte ce plan au début de l'année, après avoir entendu le Conseil TNI.

La planification de la stratégie suit les règles du « Lean Portfolio Management » selon SAFe⁴. La méthode est adaptée aux travaux stratégiques, afin qu'elle fonctionne au sein du cadre juridique applicable.

2.3 Mise en œuvre agile de la stratégie et rôles

Le plan directeur 2025 présente les objectifs stratégiques qui doivent être mis en œuvre en priorité. La mise en œuvre suit, tout comme la planification, les principes de SAFe. Les mesures sont gérées sous la forme d'épics, chacune d'entre elles contribuant à la mise en œuvre d'au moins un objectif de la stratégie ; ensemble, elles constituent le portefeuille stratégique. Chaque epic est assortie d'un ou de plusieurs résultats, appelés features, qu'il conviendra d'atteindre en 2025. La plupart des epics subsisteront au-delà de 2025. La mise en œuvre effective de la stratégie a lieu au sein d'équipes agiles.

Les planifications détaillées à l'intérieur des epics incombent aux organisations responsables, selon des rôles définis (voir ci-après). Les différentes étapes de la mise en œuvre n'apparaissent pas dans le plan directeur, car elles sont planifiées en cours d'année.

² RS 172.019

³ ChF (intranet) > [Outil de contrôle du portefeuille OCPF Conf](#) > Documentation utilisateur.

⁴ Scaled Agile Framework (SAFe)

Tous les quatre mois, le secteur TNI et les départements et unités administratives concernés procèdent ensemble à la planification de l'incrément en vue de déterminer les activités de mise en œuvre concrètes pour les quatre mois suivants et assurer la coordination entre les priorités stratégiques. Trois rôles ont été définis pour la mise en œuvre de la stratégie : les rôles de propriétaire epic, de propriétaire de la priorité et de business owner⁵.

- Chaque mesure est placée sous la responsabilité d'un **propriétaire epic**, rôle assumé par des collaborateurs du secteur TNI. Le propriétaire epic dirige les mesures concrètes de mise en œuvre.
- Chaque priorité stratégique est gérée par un **propriétaire de la priorité**. Il s'agit en règle générale de collaborateurs du secteur TNI, parfois en codirection avec une personne d'un département ou d'un office. Les propriétaires de priorités sont responsables de la planification au niveau de la priorité, coordonnent les activités, veillent à leur mise en œuvre et établissent des rapports sur la réalisation des objectifs stratégiques au sein de la priorité.
- Chaque priorité stratégique est détenue par un **business owner** provenant du Conseil TNI. Les business owners défendent les besoins des clients dans le cadre de la mise en œuvre agile de la stratégie et évaluent les effets des mesures (epics) du point de vue de ces clients. Ils encadrent les équipes, les assistent dans la planification détaillée, alignent les priorités du point de vue stratégique et assurent le lien avec le Conseil TNI.

Les business owners ne peuvent toutefois pas entièrement remplacer les fonctions hiérarchiques dans le contexte interdépartemental. Il revient aux organisations concernées de décider si une mesure peut effectivement être mise en œuvre et quelle ampleur cette mise en œuvre doit avoir, étant donné qu'elles doivent mettre du personnel et des ressources à disposition et sont responsables de ces deux points.

2.4 Ressources

Mise en œuvre de la stratégie en 2025

La planification des ressources nécessaires incombe fondamentalement à l'organisation responsable. Cette tâche comprend en particulier les concertations nécessaires avec les départements et unités administratives concernés lors de la préparation des résultats.

Toutes les activités destinées à mettre en œuvre la stratégie en 2025 doivent se déployer dans les limites des ressources en personnel disponibles et des moyens financiers portés au budget. Des ressources centralisées peuvent être demandées en cours d'année pour soutenir certaines mesures de mise en œuvre⁶.

Ressources centralisées pour la mise en œuvre de la stratégie à partir de 2025

Pour les années 2025 et 2026, une partie des ressources centralisées sera expressément réservée au soutien de la mise en œuvre de la stratégie. Les critères et les processus pour l'attribution des ressources ont été adaptés en novembre 2024⁷.

2.5 Contrôle de gestion

Le secteur TNI élabore chaque année un rapport de contrôle de gestion relatif à l'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie Administration fédérale numérique. Si nécessaire, il établit un aperçu de l'état intermédiaire en milieu d'année. Le contrôle de gestion se concentre sur les epics prévues par le plan directeur (pilier b). L'accent n'est pas (encore) mis sur les activités déployées de manière décentralisée par les départements dans ce domaine. Les conclusions présentées dans le rapport sont prises en compte dans les travaux ultérieurs de mise en œuvre de la stratégie. Si nécessaire, le délégué TNI décide de mesures supplémentaires.

⁵ Le rôle de propriétaire de la priorité n'existe pas sous cette forme dans SAFe.

⁶ Cf. ChF : [Conduite financière \(admin.ch\)](#).

⁷ Cf. ChF : [P053 – Ressources centrales destinées aux projets de numérisation com.muns](#) (intranet seulement).

3. Portefeuille stratégique : objectifs stratégiques et épics priorisés pour 2025

Ci-après, nous présentons, par priorité, les objectifs stratégiques pour lesquels des mesures de mise en œuvre sont prévues en 2025. Chaque epic est résumée dans une fiche qui indique le lien avec les objectifs stratégiques et qui décrit l'objectif visé, le délai approximatif dans lequel la mesure peut être réalisée et les principaux résultats escomptés d'ici la fin 2025 (features). Les différentes activités sont définies tous les quatre mois lors de planifications d'incrément, dans le cadre de la mise en œuvre agile.

Le portefeuille qui suit établit une distinction entre les mesures stratégiques à proprement parler, lesquelles sont planifiées de manière agile dans le cadre du plan directeur, et des projets stratégiques choisis du secteur TNI. Ces derniers sont signalés par un astérisque (*) dans le tableau qui suit et les fiches correspondantes sont en bleu clair. L'état d'avancement de la mise en œuvre des projets du secteur TNI peut être indiqué dans les planifications d'incrément. Les projets ne sont cependant pas planifiés ou pilotés dans le cadre de la gestion de projet agile pour la mise en œuvre de la stratégie, mais en suivant la voie hiérarchique au sein du secteur TNI.

Le portefeuille comprend au total 36 mesures de mise en œuvre, assorties d'un ou de plusieurs résultats, ainsi que 7 projets choisis du secteur TNI. Les mesures concernent 18 des 28 objectifs stratégiques et vont plus loin que la priorisation initiale des objectifs effectuée par le Conseil TNI en été 2022. Une des raisons en est que certains mandats ont déjà été confiés et qu'ils sont en cours de réalisation au sein du secteur TNI. La parenthèse « (∞ CHN) » indique qu'une mesure a un lien matériel avec l'un des trois thèmes prioritaires de la stratégie Suisse numérique pour 2025.⁸ Les liens avec les objectifs de la stratégie Administration numérique suisse ne sont pas indiqués.

Priorité	N°	Objectif stratégique	Épics de la mise en œuvre agile et * projets choisis du secteur TNI
Légende	Nº	Énoncé de l'objectif (stratégie Administration fédérale numérique)	<ul style="list-style-type: none"> • Nom de l'épic (mise en œuvre agile de la stratégie) * Titre du projet TNI (pilotage secteur TNI) ∞ Thème prioritaire de la stratégie Suisse numérique
P1		Penser et aménager l'administration numérique en réseau	
	1	L'administration fédérale exploite les synergies existantes et en crée de nouvelles, et elle développe ses prestations sous la forme de réseaux de création de valeur (de bout en bout, utilisation multiple, accès simple par le biais d'interfaces/API).	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Mise en place d'une plateforme consacrée à la science des données</u> • <u>Moderniser le paysage des registres</u> • <u>Développer l'utilisation des registres</u>
	2	Dans la mesure du possible, les unités administratives mettent leurs prestations numériques à disposition de manière ouverte.	<ul style="list-style-type: none"> * <u>Faciliter la mise en œuvre de la LMETA pour les logiciels à code source ouvert</u> (∞ CHN)
	3	L'administration fédérale présente de manière transparente, sur des plateformes communes, toutes les offres numériques disponibles.	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Opérationnaliser les capacités numériques</u>
	4	Les unités administratives utilisent des données et solutions existantes fondées sur des standards.	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Établir une vision de l'architecture pour les personnes physiques</u> • <u>Être en mesure de relier des données des autorités</u> * <u>Identifier les modules de la transformation numérique</u>
	5	L'administration fédérale met à la disposition de tous les acteurs une identité numérique fiable pour laquelle des droits d'accès peuvent être octroyés de manière ciblée et	<ul style="list-style-type: none"> * <u>Déployer et développer OGOV</u> • <u>Renouveler la gouvernance IAM</u> • <u>Faciliter l'utilisation de prestations IAM</u>

⁸ Chancellerie fédérale : Stratégie Suisse numérique – thèmes prioritaires ([digital.swiss](#))

	qui est utilisée systématiquement dans les processus de l'administration.	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Institutionnaliser les partenariats dans l'IAM</u> * <u>Mettre en œuvre la stratégie eIAM</u>
6	L'administration fédérale tire profit des possibilités offertes par la LMETA (par ex. projets pilotes, mise à disposition de moyens informatiques).	
P2 	Accroître l'orientation utilisateur et l'orientation sur l'utilité	
7	Les unités administratives conçoivent leurs prestations de manière à ce qu'elles soient simples et interopérables, et elles les regroupent de manière supradépartementale et intégrée, pour les différents événements de la vie / des entreprises.	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Optimiser l'accès aux prestations des autorités</u>
8	Les unités administratives présentent de manière transparente les fonctionnalités dont disposent leurs prestations.	
9	Les unités administratives associent les utilisateurs et d'autres personnes concernées à la conception de leurs prestations.	
P3 	Mettre en place l'utilisation des données dans un climat de confiance	
10	L'administration fédérale crée les bases légales et organisationnelles nécessaires pour que les autorités de tous les échelons étatiques et les organisations partenaires puissent réutiliser des données existantes.	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de la Confédération pour les données</u> • <u>Développer les compétences en matière de gestion des données et de l'information</u>
11	Lors de la collecte de données, l'administration fédérale pense déjà aux réutilisations possibles de ces données (réseaux de création de valeur) et les harmonise à la source.	
12	L'administration fédérale construit un écosystème de données doté d'espaces de données ad hoc.	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Établir un écosystème de données suisse</u>
P4 	Renforcer la souveraineté numérique	
13	L'administration fédérale s'investit pour préserver sa liberté de décision concernant les services numériques, et elle s'interroge sur les dépendances existantes.	<ul style="list-style-type: none"> * <u>Examiner la bureaucratie à code source ouvert (BOSS)</u> (≈ CHN)
14	Les exploitants satisfont aux exigences propres à la Confédération en matière de sécurité et de disponibilité des centres de calcul, des réseaux et des prestations.	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Développer une vision globale des infrastructures</u> * <u>Répondre au postulat « Sécuriser le flux de données de l'administration fédérale »</u> • <u>Élaborer une stratégie pour les centres de calcul</u>
15	L'administration fédérale met à disposition, au sein de l'administration, des services en nuage publics et privés, et la gouvernance relative à leur utilisation définit clairement les responsabilités.	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Établir la gouvernance du nuage</u>
P5 	Faciliter l'innovation et le changement	
16	L'administration fédérale reconnaît les tendances déterminantes et examine suffisamment tôt leurs conséquences possibles pour l'accomplissement de ses tâches légales.	
17	L'administration fédérale tire profit du cadre existant et crée les conditions générales lui	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Encourager l'innovation dans l'administration fédérale</u>

	permettant de tester de manière ciblée de nouvelles solutions.	
18	L'administration fédérale décèle les technologies disruptives et réglemente au plus vite leur utilisation en son sein.	
19	La Suisse tire profit des chances qu'offre l'intelligence artificielle (IA), réduit les risques liés à l'IA et s'engage pour une Suisse innovante et une réglementation nationale et internationale tournée vers l'avenir.	• <u>Encourager l'IA dans l'administration fédérale (≈ CHN)</u>
20	Les unités administratives se mettent en réseau pour les thèmes novateurs qui concernent plusieurs d'entre elles, et elles tirent profit du transfert de savoir des milieux scientifiques et économiques vers l'administration.	
P6 	Encourager une organisation moderne de l'administration et un changement de culture	
21	L'administration fédérale décloisonne sa pensée de manière reconnaissable et saisit les chances qu'offre le numérique pour se moderniser, dans le respect du cadre légal (principe départemental compris).	
22	L'administration fédérale consolide la collaboration entre fonctions et entre unités organisationnelles au moyen de processus et d'instruments adéquats.	• <u>Harmoniser les applications SaaS</u>
23	L'administration fédérale met à disposition un environnement de travail moderne permettant de collaborer sous forme numérique, analogique et hybride.	* <u>Mettre en œuvre le projet CEBA</u> • <u>Poursuivre le développement de la méthode de gestion de projets, de programmes et de portefeuilles (HERMES)</u> • <u>Encourager l'agilité évolutive</u> * <u>Mettre en œuvre la stratégie Bureautique</u>
24	L'administration fédérale crée les conditions nécessaires et se positionne comme un employeur attrayant dans le domaine du numérique.	
25	En sa qualité d'employeur, l'administration fédérale soutient ses collaborateurs dans la gestion du savoir et dans l'acquisition de compétences numériques en leur procurant des méthodes et des instruments uniformes et interopérables et en leur proposant des formations et des formations continues.	* <u>Mettre en œuvre la stratégie GEVER et la gouvernance</u> • <u>Étendre la méthodologie de modélisation de la Confédération</u>
P7 	Accélérer de manière coordonnée la transformation numérique	
26	L'administration fédérale veille à une compréhension commune des objectifs de la transformation numérique et des changements que cette transformation implique.	• <u>Élargir l'impact de la stratégie</u> • <u>Rendre possible l'architecture de la cyberadministration</u> * <u>Soutenir la gouvernance de la transformation numérique</u> • <u>Développer un modèle de maturité de la transformation numérique</u>
27	Les unités administratives s'organisent en fonction des exigences posées par la transformation numérique en considérant celle-ci comme faisant partie intégrante de leurs tâches.	• <u>Soutenir des services spécialisés communs</u> • <u>Soutenir l'accélération des procédures</u> • <u>Renouveler la gestion des directives TNI</u>
28	Les unités de l'administration fédérale dotées de tâches transversales harmonisent	

	<p>entre elles les stratégies dont elles sont responsables et les mettent en œuvre de manière à ce qu'elles se complètent.</p>	
--	--	--

3.1 Niveau epic : vue d'ensemble des nouveautés

	Epic 2024	Changements / travaux consécutifs	Nouvelle epic / projet TNI 2025
P1	« Mise en réseau et utilisation de données de base »	Division en 3 epics (« Établir une vision de l'architecture pour les personnes physiques », « Développer l'utilisation des registres » et, à partir de 2026, « Moderniser le paysage des registres ») →	Epic : « Établir une vision de l'architecture pour les personnes physiques »
	Clôture « Optimiser les services SOA, les microservices et les API »	Résultat « Directives sur la gestion des événements » : transfert dans l'epic « Être en mesure de relier des données des autorités »	
			Projet TNI « Mettre en œuvre la stratégie eIAM »
P2	« Conduire la communauté de pratique (CoP) sur les portails des autorités » et « Optimiser la publication des prestations des autorités »	Fusion des 2 epics en une →	Epic : « Optimiser l'accès aux prestations des autorités »
	« Accompagner l'ordonnance de la ChF relative à la LACRE »	Transfert dans l'epic « Optimiser l'accès aux prestations des autorités » (désormais comme feature)	
	Clôture « Soutenir la communication en vue de l'orientation utilisateurs »	Se poursuit en tant que tâche de la hiérarchie dans le secteur TNI	
P3	Clôture « Organe spécialisé dans la gestion et l'interopérabilité des données »	Se poursuit en tant que tâche de la hiérarchie dans le secteur TNI	
			Epic : « Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de la Confédération pour les données »
P5			Epic : « Encourager l'innovation dans l'administration fédérale »
P6			Projet TNI « Mettre en œuvre la stratégie Bureautique »
	« Conduire la CoP sur les applications SaaS »	Nouveau nom d'epic « Harmoniser les applications SaaS »	
P7	Clôture « Établir une vue d'ensemble des stratégies »	Tâche de la hiérarchie	
	Clôture « Introduire un outil de contrôle du portefeuille de la Confédération »	Terminé	
	« Soutenir les centres d'expertise (CoE) »	Nouveau nom d'epic « Soutenir des services spécialisés communs »	
			Epic : « Élargir l'impact de la stratégie » Epic : « Soutenir l'accélération des procédures »

4. Portefeuille : mesures stratégiques 2025 coordonnées

Les mesures (epics) visant à mettre en œuvre la stratégie sont décrites ci-après dans des fiches regroupées par priorité.

4.1 Priorité 1

Priorité 1 : penser et aménager l'administration numérique en réseau		
Vue d'ensemble 2025	Propriétaire de la priorité	Business owner
7 epics 4 projets TNI	Secteur TNI : Karen Dijkstra	DETEC : Daniel Krebs

Epic	Mise en place d'une plateforme consacrée à la science des données				
Attribution	Objectif 1 – Synergies et création de valeur en lien avec les prestations des autorités				
Description	La mise en œuvre du projet de plateforme collaborative consacrée à la science des données crée pour l'administration fédérale et ses collaborateurs un environnement sûr, efficace et innovant pour les projets axés sur les données. Les ressources disponibles sont évaluées, les besoins d'acquisition identifiés et une stratégie d'implémentation développée, de sorte que la collaboration entre les unités administratives en matière de science des données est renforcée. Ainsi le travail administratif gagne en efficacité, les décisions prises sont plus factuelles et la souveraineté numérique de l'administration fédérale s'améliore.				
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +	
Features 2025	- Étude de faisabilité d'une plateforme collaborative consacrée à la science des données mise en œuvre				
Propriétaire epic	Walter Bremer				
Contexte	Communiqué : Science des données : la Confédération fixe des objectifs (2022)				

Epic	Moderniser le paysage des registres				
Attribution	Objectif 1 – Synergies et création de valeur en lien avec les prestations des autorités				
Description	La normalisation des interfaces avec les registres simplifie l'intégration dans différents systèmes. La normalisation et la facilité d'accès permettent aux unités administratives d'utiliser les composants dans leurs projets de modernisation des registres ou de s'aligner sur la proposition. Les nombreux registres sont plus largement utilisés et plus accessibles. La normalisation et le gain d'efficacité dans les procédures administratives créent des bases nécessaires à l'utilisation multiple des données (principe « une fois pour toutes »).				
Horizon temporel	nouveau :	2025	2026	2027 +	
Features 2025	- Spécification de l'API pour les données des registres commencée				
Propriétaire epic	Andreas Spichiger a.i.				

Contexte	<u>Secteur TNI : gestion des données de base</u>
----------	--

Epic	Développer l'utilisation des registres			
Attribution	Objectif 1 – Synergies et création de valeur en lien avec les prestations des autorités			
Description	Les offices qui gèrent des registres profitent d'approches communes et d'une actualisation continue de leurs informations. Les identificateurs sont les mêmes pour tous, la qualité des données s'améliore et l'utilisation durable des registres est assurée.			
Horizon temporel	nouveau :	2025	2026	2027 +
Features 2025	- Aide à la diffusion d'identificateurs commencée			
Propriétaire epic	Andreas Spichiger a.i.			
Contexte	<u>TNI-ChF : gestion des données de base</u>			

Projet TNI	Faciliter la mise en œuvre de la LMETA pour les logiciels à code source ouvert			
Attribution	Objectif 2 – Prestations ouvertes des autorités			
Description	Au moyen d'outils et de listes de contrôle, nous soutenons les unités administratives dans la mise en œuvre de l'art. 9 LMETA, en leur montrant comment les logiciels à code source ouvert (Open Source Software, OSS) peuvent être publiés et quels éléments doivent être pris en considération. Cette mesure facilite la tâche des unités administratives et permet d'établir une unité de doctrine dans la mise en œuvre de l'art. 9 LMETA (par ex. par le choix de quelques licences seulement, mais de bonne qualité).			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Interlocuteur	- Bruno Schöb			
Contexte	<u>RS 172.019 : LMETA, art. 9</u>			

Epic	Opérationnaliser les capacités numériques			
Attribution	Objectif 3 – Plateformes communes			
Description	En adoptant une approche structurée, nous soutenons la mise en œuvre de la gestion des compétences dans les unités administratives. Une opérationnalisation structurée de l'architecture permet d'encourager la collaboration, de créer des synergies entre les unités administratives et d'améliorer la gestion du savoir et la transparence des offres numériques.			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Features 2025	- Cadre réglementaire défini (stratégie, opérationnalisation, solution) - Lignes directrices élaborées			
Propriétaire epic	Karen Dijkstra			
Contexte	<u>Secteur TNI (intranet) : Strategische Initiative SI-1 « IKT-Lenkung » (2023) (en allemand)</u> <u>Secteur TNI : Carte des capacités en numérisation et TIC</u>			

Epic	Établir une vision de l'architecture pour les personnes physiques			
Attribution	Objectif 4 – Utilisation de standards pour les données et les solutions			
Description	La vision de l'architecture vise à élaborer avec les cantons et les communes un modèle cible commun en vue de la mise à disposition des données concer-			

	nant les personnes physiques. Ce modèle permet d'établir pas à pas le processus de mise en œuvre, d'identifier les besoins législatifs et d'optimiser les flux de donnée entre les registres de personnes et les utilisateurs de données.			
Horizon temporel	nouveau :	2025	2026	2027 +
Features 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Flux de données Confédération recensés - Faisabilité de la vision examinée - Plan d'action en vue de l'établissement de la vision élaboré 			
Propriétaire epic	Daniel Keller			
Contexte	TNI-ChF : gestion des données de base eCH : groupe spécialisé Contrôle des habitants Secteur TNI : Prototype « Linked Data » de personnes physiques			

Epic	Être en mesure de relier des données des autorités			
Attribution	Objectif 4 – Utilisation de standards pour les données et les solutions			
Description	En créant des mécanismes qui permettent de relier entre elles les données décentralisées de l'administration, nous renforçons l'interopérabilité et encourageons l'utilisation multiple des données dans les offices fédéraux. Une telle approche permet aux offices moins avancés de profiter de l'expertise d'autres services, ce qui accélère l'acquisition de compétences et favorise une prise de décision plus rapide. En optimisant les processus administratifs, nous œuvrons en outre pour une meilleure collaboration entre les différents services et pour une meilleure utilisation des données.			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Features 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Méthode d'identification des cas d'utilisation définie - Essai pilote réalisé et évalué - Directives sur la gestion des événements et l'intégration des services créées 			
Propriétaire epic	Karen Dijkstra			
Contexte	Secteur TNI : Linked Data (2023) AFS : service Linked Data Communauté : Linked Data Days (en allemand) OFS : Opendata.swiss			

Projet TNI	Identifier les modules de la transformation numérique			
Attribution	Objectif 4 – Utilisation de standards pour les données et les solutions			
Description	Une analyse des modules de la transformation numérique susceptibles d'être réutilisés (tels que des services standard, des services techniques ou spécialisés, des produits et des procédures) nous permet de créer une base de décision pour d'autres investissements dans la réalisation de tels modules. Nous favorisons ainsi des synergies et la mise en place de prestations des autorités interopérables et fournies de bout en bout.			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Interlocuteur	Bruno Frutiger			

Projet TNI	Déployer et développer AGOV (identifiant des autorités)			
Attribution	Objectif 5 – Implémentation d'identités fiables			
Description	Le Service d'authentification des autorités suisses (AGOV) est un système d'authentification que la Confédération exploite, qu'elle met à la disposition de l'administration fédérale, des cantons et des communes pour l'authentification			

	et dans lequel l'e-ID pourra, dans le futur, être utilisé comme moyen d'identification. AGOV permet l'utilisation polyvalente des identités électroniques en Suisse.			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Interlocuteur	Bruno Frutiger			
Contexte	<u>ANS et secteur TNI : AGOV (identifiant pour les services publics)</u> <u>ANS : plan de mise en œuvre (AGOV)</u>			

Epic	Renouveler la gouvernance IAM			
Attribution	Objectif 5 – Implémentation d'identités fiables			
Description	En révisant l'ordonnance sur les systèmes de gestion des données d'identification et les services d'annuaires de la Confédération (OIAM), nous renouvelons la gouvernance dans l'IAM de la Confédération et nous l'axons sur les besoins actuels et les nouvelles bases légales. L'ordonnance est ainsi alignée sur la nouvelle loi fédérale sur la protection des données (LPD), la loi sur la sécurité de l'information (LSI) et la loi fédérale sur l'utilisation de moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités (LMETA).			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Features 2025	- Répartition des compétences entre l'activation numérique (secteur TNI) et la sécurité de l'information (SEPOS) clarifiée			
Propriétaire epic	Torsten Gruoner			
Contexte	<u>RS 172.010.59 : OIAM</u>			

Epic	Faciliter l'utilisation de prestations IAM			
Attribution	Objectif 5 – Implémentation d'identités fiables			
Description	Par l'automatisation de processus dans le service standard IAM, des offres en libre accès et les mesures de formation correspondantes, nous simplifions le recours aux prestations IAM pour les unités administratives. Ainsi, l'IAM sera plus rapidement à leur disposition pour de nouvelles applications.			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Features 2025	- Portail libre-service eIAM disponible			
Propriétaire epic	Torsten Gruoner			
Contexte	<u>Secteur TNI : Gestion des identités et des accès de la Confédération</u>			

Epic	Institutionnaliser les partenariats dans l'IAM			
Attribution	Objectif 5 – Implémentation d'identités fiables			
Description	En institutionnalisant les partenariats d'affaires dans les services IAM du service standard IAM, nous donnons à toutes les unités de l'administration fédérale la possibilité d'utiliser directement, dans leurs processus d'affaires numérisés, les identités de collaborateurs d'autres institutions, sans devoir les gérer individuellement. Les collaborateurs peuvent travailler avec leurs identités habituelles (pour autant que celles-ci soient fiables). Cette mesure permet de rendre les processus d'affaires numérisés plus rapides, plus efficaces, plus souples et plus conviviaux.			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Features 2025	- Collaboration IAM mise en place - Interfaces avec SS/IAM			

	- Interface déployée dans certains cantons
Propriétaire epic	Torsten Gruoner
Contexte	eCH : <u>groupe spécialisé IAM</u> , Secteur TNI : portefeuille de services eIAM (en allemand)

Projet TNI	Mettre en œuvre la stratégie eIAM			
Attribution	Objectif 5 – Implémentation d'identités fiables			
Description	La stratégie eIAM/CIS 2025 définit l'orientation de ces systèmes à un horizon temporel de 5 ans. Le but est d'étendre les prestations des systèmes aux exigences opérationnelles connues et d'anticiper les nouvelles ; mention particulière est faite de l'utilisation des prestations IAM en lien avec les interfaces (API) et, dans ce contexte, de la gestion des identités machine. L'accent est également mis sur l'offre généralisée d'applications gérées dans le nuage public avec eIAM. La stratégie eIAM/CIS 2025 formule des initiatives stratégiques qui contribuent à la réalisation de l'objectif.			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Interlocuteur	Bruno Frutiger			

Coopération

- Norme eCH-0286 (identificateur de jeux de données), conduite : Office fédéral de la statistique
- Schéma RDF LINDAS, conduite : Archives fédérales suisses
- Norme eCH-0200 (profil d'application DCAT pour les portails de données en Suisse), conduite : Office fédéral de la statistique
- Comité de pilotage de la plateforme d'interopérabilité I14Y, conduite : Office fédéral de la statistique
- eCH groupe spécialisé IAM
- Plateforme Lomas (analyse confidentielle de données), conduite : Office fédéral de la statistique

4.2 Priorité 2

Priorité 2 : accroître l'orientation utilisateur et l'orientation sur l'utilité

	Effets attendus <ul style="list-style-type: none"> - Les prestations des autorités sont mises à la disposition des particuliers et des entreprises de manière regroupée (guichet unique). - Les entreprises et les particuliers ont accès facilement et rapidement aux prestations des autorités. 	
Vue d'ensemble	Propriétaires de la priorité	Business owner
1 epic	Secteur TNI : Danielle Devenish	DDPS : Mike Sahli

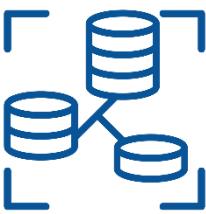
Epic	Optimiser l'accès aux prestations des autorités			
Attribution	Objectif 7 – Prestations intégrées des autorités			
Description	En encourageant les échanges entre les personnes responsables de prestations des autorités ou de portails de l'administration fédérale et en attachant une attention particulière à l'orientation utilisateur et l'orientation sur l'utilité, nous faisons en sorte que les particuliers et les entreprises suisses puissent à l'avenir trouver plus facilement les prestations des autorités qui les intéressent. Nous créons un cadre permettant de regrouper les synergies entre les autorités responsables, et contribuons ainsi à la normalisation.			
Horizon temporel	nouveau :	2025	2026	2027 +
Features 2025	<ul style="list-style-type: none"> - CoP sur les portails des autorités réalisée (accent mis sur le portail destiné aux citoyens et sur la LACRE) - Procédure pour l'octroi de dérogations établie (art. 11 LACRE) - Norme d'interopérabilité identifiée (art. 13 LACRE) 			
Propriétaire epic	Danielle Devenish			
Contexte	<u>Secteur DTI (intranet) : Strategische Initiative SI-2 « Kundenzentrierung » (2023 ; en allemand)</u> <u>Secteur TNI (intranet) : CoP Behördenportale (interne) (en allemand)</u> <u>SECO : EasyGov.swiss (portail pour les entreprises)</u> <u>OFS : I14Y (catalogue de services publics)</u> <u>ChF : ch.ch (portail destiné à la population)</u> <u>ANS : plan de mise en œuvre</u> <u>LMETA : art. 14, plateforme d'interopérabilité</u>			

Coopération

- Mise en œuvre de la loi fédérale sur l'allégement des coûts de la réglementation pour les entreprises (LACRE), conduite : Secrétariat d'État à l'économie
- Développement du portail des autorités ch.ch, conduite : Chancellerie fédérale (section Communication)
- Catalogue des prestations des autorités sur I14Y, conduite : Office fédéral de la statistique

4.3 Priorité 3

Priorité 3 : mettre en place l'utilisation des données dans un climat de confiance

	Effets attendus <ul style="list-style-type: none"> - Les groupes concernés peuvent, selon des règles claires et dans le respect des intérêts et droits des personnes concernées, utiliser les données de la Confédération en vue de créer de la valeur pour leurs propres besoins (réutilisation). - Les particuliers et les entreprises ne doivent saisir plus qu'une seule fois leurs données pour leurs interactions avec l'administration (principe « une fois pour toutes »). - Les particuliers et les entreprises comprendront aisément à quelles fins l'administration fédérale utilise leurs données. 		
Vue d'ensemble	Propriétaire de la priorité		Business owner
3 epics	Secteur TNI : Jürg Wüst		DFI : Dino Angelelli

Epic	Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de la Confédération pour les données			
Attribution	Objectif 10 – Réutilisation des données			
Description	En développant et mettant en œuvre une stratégie de données uniforme, nous donnons aux départements et aux offices fédéraux l'ambition d'avancer dans la même direction, à savoir vers une gestion des données durable, efficace et transparente. Nous favorisons ainsi la collaboration, permettons de prendre plus rapidement des décisions et encourageons l'innovation. L'administration aura une plus grande proximité avec les citoyens, elle préservera mieux ses ressources et sera plus à même d'assurer son avenir.			
Horizon temporel	nouveau :	2025	2026	2027 +
Features 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Défi et mesures définis - Stratégie de données validée et publiée 			
Propriétaire epic	Jürg Wüst			

Epic	Développer les compétences en matière de gestion des données et de l'information			
Attribution	Objectif 10 – Réutilisation des données			
Description	En proposant des outils pour la gestion des données et de l'information, nous offrons aux unités administratives une base leur permettant d'augmenter leur maturité en matière de données. Il leur sera ainsi désormais plus facile de mettre à disposition leurs données de manière globale.			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Features 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Terminologie relative à la gestion des données et de l'information rassemblée - Aide à la mise en œuvre du modèle d'administration des données de l'administration fédérale établi 			
Propriétaire epic	Elmar Ploskonka			
Contexte	<u>Secteur TNI (intranet) : Strategische Initiative SI-3 « Once-Only Prinzip » (2023) (en allemand)</u> <u>Communiqué CF : La Confédération crée les bases d'une politique en matière de données (2021)</u>			

Epic	Établir un écosystème de données suisse			
Attribution	Objectif 12 – Construction d'un écosystème de données			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Features 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Point de contact mis en service - Bases de l'architecture et de la gouvernance publiée - Suivi des espaces de données mis en place - Prototypes mis en œuvre 			
Propriétaire epic	Jürg Wüst			
Contexte	<p>Secteur TNI : Écosystème de données suisse</p> <p>Communiqué CF : Le Conseil fédéral jette les bases d'un écosystème de données suisse (2023)</p> <p>OFCOM : Code de conduite pour l'exploitation des espaces de données fiables</p> <p>Communiqué CF : Promouvoir des espaces de données fiables et l'autodétermination numérique (2022)</p> <p>Parlement : mo. 22.3890 (élaboration d'une loi-cadre sur la réutilisation des données)</p>			

Coopération

- [Législation sur la réutilisation des données](#), conduite : Office fédéral de la justice
- Mise en œuvre du [plan directeur pour les données publiques ouvertes](#), conduite : Office fédéral de la statistique
- [Gestion nationale des données](#), conduite : Office fédéral de la statistique

4.4 Priorité 4

Priorité 4 : renforcer la souveraineté numérique

	Effets attendus <ul style="list-style-type: none"> L'administration fédérale préserve sa liberté de décision dans les domaines stratégiques de l'administration fédérale numérique (souveraineté numérique). La population, les entreprises et les partenaires des autorités ont confiance en l'administration fédérale. 	
Vue d'ensemble	Propriétaire de la priorité	Business owner
3 epics 2 projets TNI	Secteur TNI : Christoph Bürki	DFJP : Christian Hirschi

Projet TNI	Examiner la bureautique avec OSS (BOSS)			
Attribution	Objectif 13 – Liberté de décision en matière numérique			
Description	Par la création d'un poste de travail administratif souverain, fondé sur des logiciels à code source ouvert (Open Source Software, OSS) et disposant des fonctionnalités clés de bureautique, nous soutenons, dans le cadre d'une preuve de concept, la gestion de la continuité des activités de la bureautique.			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Interlocuteur	Marc Lussi			
Contexte	<u>Secteur TNI : projet BOSS</u>			

Epic	Établir la gouvernance du nuage			
Attribution	Objectif 15 – Mise à disposition et gouvernance des services en nuage publics et privés			
Description	Avec les outils de la gouvernance du nuage, nous établissons des normes permettant de faire en sorte que le recours aux services en nuage se fasse de manière efficace, ordonnée et sûre, comme le prévoit la Stratégie d'informatique en nuage de la Confédération. Nous soutenons ainsi l'administration fédérale et les unités administratives d'autres niveaux fédéraux dans leur passage au nuage.			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Features 2025	<ul style="list-style-type: none"> Transition de la base d'approvisionnement (OMC 20007) vers le Swiss Government Cloud (SGC) préparée Modèle à niveaux SGC établi Rôles et responsabilités définis (modèle opérationnel cible du nuage) Stratégie d'informatique en nuage et outils d'aide modifiés Compatibilité avec SGC et ANS assurée 			
Propriétaire epic	Maurice Erb			
Contexte	<u>Secteur TNI : Stratégie d'informatique en nuage de la Confédération</u> <u>ANS : plan de mise en œuvre 2025</u> <u>FF 2024 1408 : Message concernant un crédit d'engagement pour la mise en place d'un Swiss Government Cloud (SGC)</u>			

Epic	Développer une vision globale des infrastructures			
Attribution	Objectif 14 – Respect des exigences en matière de sécurité et de disponibilité			
Description	En développant une vision globale des infrastructures, nous établissons une vue d'ensemble des infrastructures informatiques de l'administration fédérale du point de vue technique et organisationnel. Nous permettons la réalisation des objectifs des différents domaines infrastructurels, proposons un portefeuille de solutions et créons un cadre de référence commun pour les différentes stratégies partielles (centres de calcul, réseaux, nuage).			
Horizon temporel	2024 (reporté)	2025	2026	2027 +
Features 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Liens avec l'infrastructure établis - Vision des infrastructures adoptée, y compris les éléments clés de la stratégie Réseaux 			
Propriétaire epic	Andreas Grawehr			
Contexte	<u>Secteur TNI : stratégie informatique « Réseaux de la Confédération »</u> <u>Secteur TNI : stratégie d'informatique en nuage de l'administration fédérale</u> <u>FF 2024 1408 : Message concernant un crédit d'engagement pour la mise en place d'un Swiss Government Cloud (SGC)</u> Parlement : po. 22.4411 (Stratégie Souveraineté numérique de la Suisse)			

Tâche TNI	Répondre au postulat « Sécuriser le flux de données de l'administration fédérale »			
Attribution	Objectif 14 – Respect des exigences en matière de sécurité et de disponibilité			
Description	En adoptant le postulat 23.3958 (« Sécuriser le flux de données de l'administration fédérale »), le Parlement a chargé le Conseil fédéral de montrer comment mieux contrôler le flux de données de l'administration fédérale dans les domaines critiques tout en protégeant ce flux contre les cyberattaques. Dans le rapport en exécution du postulat, nous remplissons ce mandat et examinons entre autres la possibilité de recourir à la technologie fondée sur le protocole de communication <i>Scalability, Control and Isolation On Next-Generation Networks (SCiON)</i> .			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Interlocuteur	Pierre Dubey			
Contexte	Parlement : po. 23.3958 (sécuriser le flux de données de l'administration fédérale)			

Epic	Élaborer une stratégie pour les centres de calcul			
Attribution	Objectif 14 – Respect des exigences en matière de sécurité et de disponibilité			
Description	Grâce à la stratégie de la Confédération pour les centres de calcul, nous créons des conditions fiables sur les plans organisationnel, financier et technique pour que la Confédération puisse produire des prestations informatiques sur sa propre infrastructure. Nous favorisons ainsi l'agilité des prestataires informatiques, renforçons la sécurité et la disponibilité et tirons parti des économies rendues possibles par les centres de calcul en réseau.			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Features 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie pour les centres de calcul adoptée 			
Propriétaire epic	Andreas Grawehr, Erica Dubach			
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur TNI : décisions de principe concernant la stratégie pour les centres de calcul (encore non publiées) - DDPS : projet Centres de calcul DDPS/Confédération 2020 : KASTRO II 			

Coopération

- Swiss Government Cloud (SGC), conduite : Département fédéral des finances
- Modernisation du centre de calcul PRIMUS, conduite : Département fédéral des finances

4.5 Priorité 5

Priorité 5 : faciliter l'innovation et le changement

	Effets attendus <ul style="list-style-type: none"> L'administration fédérale peut tester des solutions innovantes dans le respect du cadre légal. L'administration fédérale est ouverte au changement et tire activement des enseignements des évolutions qui ont lieu en dehors d'elle. 	
Vue d'ensemble 2 epics	Propriétaire de la priorité Secteur TNI : Nina Gammenthaler	Business owner DFAE : Claude-Alain Vannay

Epic	Encourager l'innovation dans l'administration fédérale			
Attribution	Objectif 18 – Déceler les technologies disruptives et réglementer leur utilisation			
Description	<p>En aidant les unités administratives à faire évoluer leurs projets d'innovation vers des solutions communes et en créant un « cadre pour les projets d'innovation », nous encourageons et systématisons l'innovation et augmentons le nombre des innovations évolutives dans l'administration fédérale. Le cadre mis en place contribuera à anticiper et à reconnaître les synergies possibles, à améliorer les conditions relatives aux compétences disponibles, aux espaces de solution et aux marchés à suivre envisageables, enfin il encouragera la coopération à tous les niveaux administratifs. Des bourses d'innovation et l'accompagnement des écosystèmes d'innovations faciliteront l'accès au savoir à l'intérieur et à l'extérieur de l'administration. Dans l'épic, les travaux visent à améliorer la force innovante des unités administratives et de l'ensemble de l'administration fédérale, et à appréhender ensemble et plus efficacement la mise en œuvre de nouvelles solutions.</p>			
Horizon temporel	nouveau :	2025	2026	2027 +
Features 2025	<ul style="list-style-type: none"> Bourse d'innovation 2025 réalisée Développement des écosystèmes de l'innovation de l'OFIT et du DDPS poursuivi Capacité d'évolutivité des projets d'innovation de l'administration fédérale déterminée 			
Propriétaire epic	Sabine Opel			

Epic	Encourager l'IA dans l'administration fédérale			
Attribution	Objectif 19 – Chances et risques de l'intelligence artificielle			
Description	<p>En répondant aux questions des unités administratives relatives à l'IA au sein du réseau de compétences CNAI et en examinant l'opportunité de créer des pôles de compétences thématiques au sein du réseau, nous établissons une vue d'ensemble de l'IA dans l'administration fédérale et encourageons le traitement ciblé de thèmes. Les activités communes sont renforcées et l'utilisation de l'IA dans l'administration fédérale est encouragée dans son ensemble.</p>			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Features 2025	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie pour l'utilisation de systèmes d'IA dans l'administration fédérale adoptée Sous-stratégie Mesures IA adoptée 			

	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation du développement du CNAI / de la coordination de l'IA dans l'administration fédérale consolidée - Établir un nouveau pôle du CNAI dans le secteur TNI
Propriétaire epic	Nina Gammenthaler
Contexte	<p><u>Communiqué CF : La Confédération veut renforcer la coordination du recours à l'intelligence artificielle dans l'administration (2024)</u></p> <p><u>CNAI : réseau de compétences en intelligence artificielle</u></p> <p><u>Secteur TNI et CNAI : aide-mémoire pour l'utilisation de l'IA au sein de l'administration fédérale</u></p> <p><u>Parlement : po. 24.3582 (Automatiser les processus et utiliser l'intelligence artificielle pour améliorer l'efficience de l'administration)</u></p> <p><u>OFCOM/DFAE : Intelligence artificielle : le Conseil fédéral examine les approches réglementaires</u></p>

Coopération

- Réseau de compétences en intelligence artificielle (CNAI), conduite : Office fédéral de la statistique
- Développement de la coordination interne en matière d'IA, Office fédéral de la statistique et Chancellerie fédérale

4.6 Priorité 6

Priorité 6 : encourager une organisation moderne de l'administration et un changement de culture

	<p>Effets attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les collaborateurs sont, pour ce qui est de la transformation numérique, soutenus par les unités administratives compétentes. - L'administration fédérale est un employeur attrayant. - L'administration fédérale partage activement son savoir en son sein et ses unités résolvent les problèmes ensemble. - Les autorités de tous les échelons étatiques, l'économie et la population peuvent réutiliser le savoir élaboré par l'administration fédérale. - L'administration fédérale dispose des compétences nécessaires pour développer en permanence ses prestations numériques. 	
Vue d'ensemble	Propriétaire de la priorité	Business owner
4 epics 3 projets TNI	Secteur TNI : Martin Schwaar	DFF : Mathias Häberli

Epic	Harmoniser les applications SaaS			
Attribution	Objectif 22 – Collaboration entre fonctions et entre unités organisationnelles			
Description	Nous créons un cadre pour l'utilisation d'outils SaaS. Nous réduisons le nombre de doublons et l'harmonisation au niveau fédéral nous permet de favoriser la convivialité, la sécurité et la protection de l'information.			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Features 2025	- Gouvernance pour l'utilisation des outils SaaS créée			
Propriétaire epic	Camilla Glagau			
Contexte	Secteur TNI (intranet) : Strategische Initiative SI-2 « Kundenzentrierung » (2023) (en allemand) Secteur TNI (intranet) : CoP outils SaaS			

Projet TNI	Mettre en œuvre le projet CEBA			
Attribution	Objectif 23 – Environnement de travail moderne			
Description	Le projet CEBA vise à faire de Microsoft 365, la version en nuage des services Microsoft, un nouvel outil standard de l'administration fédérale. Les collaborateurs de cette dernière pourront ainsi continuer de disposer des applications Office les plus récentes.			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Interlocuteur	Marc Lussi			
Contexte	Secteur TNI : projet CEBA			

Epic	Poursuivre le développement de la méthode de gestion de projets, de programmes et de portefeuilles (HERMES)			
Attribution	Objectif 23 – Environnement de travail moderne			
Description	Grâce à des directives unifiées et modernisées concernant la gestion de projets, de programmes et de portefeuille, nous soutenons la mise en œuvre de projets impliquant plusieurs départements ou offices au sein de l'administration fédérale ou d'autres administrations en Suisse. Nous améliorons ainsi l'interopérabilité et la communication, et soutenons par là même l'utilisation ciblée			

	des ressources. Nous assurons ainsi la transversalité du pilotage, de l'établissement des rapports et du contrôle de gestion des projets (vue d'ensemble du portefeuille).			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Features 2025	<ul style="list-style-type: none"> - HERMES 2022 : directives W007 modifiées - HERMES 2022 / HERMES Portefeuille : appel d'offres HERMES intégral - HERMES 2022 : précision des rôles et corrections réalisées - HERMES 2022 principe « priorité au numérique » ou <i>digital first</i> mis en œuvre (base de données comme principale source d'information, manuels générés automatiquement) - HERMES One (petit projet) déployé (DE/FR) - Méthode HERMES Portefeuille établie - Modèle HERMES révisés 			
Propriétaire epic	Martin Schwaar			
Contexte	<u>Méthode HERMES</u> <u>Secteur TNI : W007 (directive du Conseil fédéral)</u> <u>eCH : groupe spécialisé HERMES</u> <u>eCH : norme eCH-0054 (Méthode de gestion de projets HERMES)</u>			

Epic	Encourager l'agilité évolutive (ancien : BizDevOps)			
Attribution	Objectif 23 – Environnement de travail moderne			
Description	Avec des outils simples d'accès destinés à faciliter le choix et l'adaptation des méthodes appropriées (méthode hybride comme HERMES avec SAFe® ou méthodes agiles évolutives), nous soutenons les collaborateurs de l'administration fédérale dans la mise en œuvre de projets. Des directives et outils uniformes, notamment en ce qui concerne la budgétisation, le contrôle de gestion et les produits minimaux viables, favorisent une mise en œuvre évolutive harmonisée (BizDevOps - SAFe) dans l'ensemble de l'administration fédérale. Nous soutenons ainsi la transversalité du pilotage, de l'établissement des rapports et du contrôle de gestion des projets (vue d'ensemble du portefeuille).			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Features 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Guide d'agilité évolutive dans l'administration fédérale créé - Outils d'aide à la transformation des unités organisationnelles créés - Modifications nécessaires des directives (notamment W007) faites - Bonnes pratiques pour l'utilisation des outils publiées 			
Propriétaire epic	Martin Schwaar, Matthias Knappe			
Contexte	<u>SecteurTNI : Strategische Initiative SI-1 « IKT-Lenkung » (2023) (en allemand)</u> <u>Secteur TNI : W007 (directive du Conseil fédéral)</u> <u>Secteur TNI : Directives informatiques de la Confédération</u>			

Projet TNI	Mettre en œuvre la stratégie Bureautique			
Attribution	Objectif 23 – Environnement de travail moderne			
Description	La stratégie Bureautique actualisée montre comment parvenir à une collaboration plus efficiente. Le service standard Bureautique met à la disposition des collaborateurs de l'administration fédérale centrale un poste de travail numérique et permet une collaboration productive, flexible, sûre et simple au sein de la Confédération et avec des partenaires externes dans un environnement mobile.			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Interlocuteur	Marc Lussi			

Contexte	<u>Secteur TNI : Stratégie concernant la bureautique de la Confédération</u>
----------	--

Epic	Étendre la méthodologie de modélisation de la Confédération			
Attribution	Objectif 25 – Gestion du savoir et compétences			
Description	Grâce à la méthodologie de modélisation de la Confédération, nous permettons la représentation structurée de processus et de structures. Nous soutenons ainsi une compréhension commune entre spécialistes de l'administration fédérale. Plus la méthode sera utilisée, plus elle sera utile.			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Features 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Services spécialisés communs sur la méthodologie de modélisation de la Confédération mis en place - Contenus de modèles et diagrammes publiés en ligne - Génération de documents à partir du contenu de modèles publiée - Directive A736 – outils de modélisation d'architecture et de processus examinée 			
Propriétaire epic	Andreas Spichiger			
Contexte	<u>Secteur TNI : modélisation des processus et des architectures</u> <u>TNI-ChF (Intranet) : méthodologie de modélisation de la Confédération (en allemand)</u> <u>Secteur TNI : directive informatique A736 – Outils de modélisation d'architecture et de processus</u>			

Projet TNI	Mettre en œuvre la stratégie GEVER et la gouvernance			
Attribution	Objectif 25 – Gestion du savoir et compétences			
Description	Grâce au renouvellement de la stratégie portant sur la gestion électronique des affaires (stratégie GEVER) et à des structures de gouvernance appropriées, nous soutenons une gestion de l'information moderne et conforme aux directives tout au long du cycle de vie des informations. La gestion des affaires soutient la collaboration dans et entre les offices.			
Horizon temporel	2024 (stratégie)	2025	2026	2027 +
Interlocuteur	Felix Moser			
Contexte	<u>Secteur TNI : stratégie GEVER</u> <u>Communiqué CF : nouvelle stratégie de gestion numérique des affaires de l'administration fédérale</u>			

4.7 Priorité 7

Priorité 7 : accélérer de manière coordonnée la transformation numérique

	Effets attendus <ul style="list-style-type: none"> L'administration fédérale a une compréhension commune des responsabilités et des priorités de la transformation numérique. Les collaborateurs comprennent les changements liés à la transformation numérique et participent activement à sa conception. L'administration fédérale réagit rapidement aux changements et adapte ses priorités de manière flexible. 	
Vue d'ensemble 5 epics 2 projets TNI	Propriétaire de la priorité Secteur TNI : Marianne Fraefel	Business owner DEFR : Eveline Gugger Bruckdorfer

Epic	Élargir l'impact de la stratégie			
Attribution	Objectif 26 – Compréhension commune			
Description	<p>En simplifiant et en élargissant l'accès à nos travaux de mise en œuvre de la stratégie, nous rendons les résultats plus acceptables, simplifions le travail de transformation de nos parties prenantes internes et notre impact devient beaucoup plus important. La stratégie Administration fédérale numérique vise à axer la transformation numérique de l'administration fédérale sur la réalisation de son objectif et à soutenir les unités administratives dans la mise en place des changements souhaités. Notre plan de mise en œuvre (titre de travail) nous permet de montrer le type de médiation requis pour que les résultats issus des mesures coordonnées aient un réel impact. Il suit les principes du <i>lean management</i>, c'est-à-dire qu'il place l'utilisateur au centre des préoccupations et qu'il se concentre par conséquent sur l'essentiel et mise sur l'apprentissage par la pratique.</p>			
Horizon temporel	nouveau :	2025	2026	2027 +
Features 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de mise en œuvre établi - Essai pilote avec les départements et unités administratives réalisé - Lunch & Learn réalisé 			
Propriétaire epic	Sabine Opel			
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - ChF : stratégie Administration fédérale numérique 			

Projet TNI	Soutenir la gouvernance de la transformation numérique			
Attribution	Objectif 26 – Compréhension commune			
Description	<p>Grâce aux analyses de situation et aux propositions d'options en matière de gouvernance du numérique demandées par le délégué à la transformation numérique et à la gouvernance de l'informatique, nous créons une base de discussion adéquate à l'intention des personnes et des organes compétents. Nous promouvons ainsi une compréhension commune et facilitons les adaptations possibles.</p>			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Interlocuteur	Marianne Fraefel			
Contexte	<u>RS 172.010.58 : OTNI</u> <u>RS 172.019 : LMETA</u>			

Epic	Rendre possible l'architecture de la cyberadministration			
Attribution	Objectif 26 – Compréhension commune			
Description	Par des blueprints ou de bonnes pratiques, nous allégeons la charge des architectes d'entreprise à tous les niveaux administratifs. En créant un contexte et en établissant des conditions-cadres à l'aide d'un modèle transversal Archi-Mate, nous mettons à leur disposition des bases destinées à leur permettre d'accomplir leur travail dans le cadre de leur organisation. Les spécialistes de l'architecture constituent ainsi un réseau et contribuent à ce que leur organisation puisse mettre en place des solutions efficaces, durables et interopérables.			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Features 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe de travail Architecture créé (comité consultatif) - Thèmes ANS traités régulièrement (groupe de travail ANS Architecture soutient l'organe de direction opérationnelle ANS) - Événement de la communauté Architecture organisé - Gouvernance de l'architecture de l'administration fédérale actualisée - Le <i>white paper</i> eCH Vision de l'architecture 2050 publié - Norme eCH Principes de fourniture de prestations numériques des autorités élaborée 			
Propriétaire epic	Andreas Spichiger			
Contexte	<p><u>ANS: groupe de travail Architecture</u> <u>groupe spécialisé eCH SEAC</u> <u>eCH : white paper eCH-0279 (Vision de l'architecture 2050)</u> <u>eCH : norme eCH-0287 (Principes de fourniture de prestations numériques des autorités)</u></p>			

Epic	Développer un modèle de maturité de la transformation numérique			
Attribution	Objectif 26 – Compréhension commune			
Description	En examinant le recours à un cadre uniforme pour la mesure de la maturité numérique, le secteur TNI soutient la transformation numérique de l'administration fédérale. L'évaluation de la maturité numérique permet de définir des mesures et des adaptations ciblées destinées à améliorer la mise en œuvre de la stratégie.			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Features 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Modèle « maturité numérique de l'administration fédérale » sur la base de cadres établis créé - Catalogue des critères pour une estimation uniforme de la maturité créé - Utilité validée 			
Propriétaire epic	Christoph Bürki			
Contexte	<u>ChF : Stratégie Administration fédérale numérique (vision globale)</u>			

Epic	Soutenir des services spécialisés communs			
Attribution	Objectif 27 – Organisation de la transformation numérique			
Description	La création de services spécialisés communs permet de promouvoir la mise en place de structures modernes pour la fourniture de prestations spécialisées avec effet global au sein de l'administration fédérale, ce qui permet des gains d'efficacité et des effets de synergie.			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Features 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Annexes / explications sur le financement et la facturation publiées - Catalogue des services spécialisés communs publié 			

	<ul style="list-style-type: none"> - Essai pilote « Services spécialisés communs » initialisé - Directive « Catalogue des services spécialisés communs » publiée
Propriétaire epic	Christoph Bürki
Contexte	<u>Secteur TNI : Strategische Initiative SI-1 « IKT-Lenkung » (2023) (en allemand)</u>

Projet TNI	Soutenir l'accélération des procédures			
Attribution	Objectif 27 – Organisation de la transformation numérique			
Description	En établissant des mesures propres à accélérer les projets de numérisation, nous aidons les unités administratives responsables à fournir des prestations des autorités économiques et ciblées tout en renforçant la collaboration. Une mise en œuvre accélérée de projets importants améliore l'image de l'administration fédérale qui est perçue comme une organisation performante dans le domaine de la transformation numérique.			
Horizon temporel	nouveau :	2025	2026	2027 +
Interlocuteur	Marianne Fraefel			
Contexte	<u>Parlement : po. 23.4005 (Accélérer les procédures pour les projets de numérisation de l'administration fédérale)</u>			

Epic	Renouveler la gestion des directives TNI			
Attribution	Objectif 27 – Organisation de la transformation numérique			
Description	Le secteur TNI pilote la transformation numérique de manière à rendre l'administration fédérale moderne et interopérable en se fondant sur l'OTNI et sur la LMETA. Par des directives, des normes et des lignes directrices, il améliore la collaboration entre unités administratives et, avec ses partenaires, favorise l'interopérabilité aux niveaux technique, sémantique, organisationnel et juridique.			
Horizon temporel	2024	2025	2026	2027 +
Features 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Listes des sites Internet et intranet révisées - Processus du cycle de vie modernisé - Traitement automatique encouragé - Nouvelle directive « Modèle de base » créée 			
Propriétaire epic	Elmar Ploskonka			
Contexte	<u>RS 172.010.58 : OTNI, art. 17</u> <u>RS 172.019 : LMETA, art. 12</u>			

5. Liste des abréviations

AFS	Archives fédérales suisses
AGOV	Service d'authentification des autorités suisses
ANS	Administration numérique suisse
API	Application Programming Interface
CEBA	Bureautique en nuage
CF	Conseil fédéral
ChF	Chancellerie fédérale (ChF)
CHN	Suisse numérique
CIS	Central Identity Service
CNAI	Réseau de compétence en intelligence artificielle
Conseil TNI	Conseil de la transformation numérique et de la gouvernance informatique de la Confédération
CoP	Communauté de pratique
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
DEFR	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
Délégué TNI	Délégué à la transformation numérique et à la gouvernance de l'informatique
DETEC	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
DFF	Département fédéral des finances
DFI	Département fédéral de l'intérieur
DFJP	Département fédéral de justice et police
eCH	Association eCH (E-Government Standards)
eIAM	Gestion électronique des identités et des accès
FF	Feuille fédérale
GEVER	Gestion électronique des affaires
GSS	Comité de gestion des services standard
I14Y	Plateforme d'interopérabilité
IA	Intelligence artificielle
IAM	Gestion des identités et des accès
LACRE	Loi fédérale sur l'allégement des coûts de la réglementation pour les entreprises
LINDAS	Linked Data Service
LMETA	Loi fédérale sur l'utilisation de moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités
LPD	Loi fédérale sur la protection des données
LSI	Loi sur la sécurité de l'information
OCPF	Outil de contrôle du portefeuille
OFCOM	Office fédéral de la communication
OFS	Office fédéral de la statistique
OIAM	Ordonnance sur les systèmes de gestion des données d'identification et les services d'annuaires de la Confédération
OSS	Logiciel à code source ouvert
OTNI	Ordonnance sur la transformation numérique et l'informatique
PITF	Budget avec plan intégré des tâches et des finances
RS	Recueil systématique
SaaS	Software as a Service
SAFe	Scaled Agile Framework
SEAC	Swiss eGovernment Architecture Community (groupe spécialisé eCH)
SECO	Secrétariat d'État à l'économie
Secteur TNI	Secteur Transformation numérique et gouvernance de l'informatique de la Chancellerie fédérale
SEPOS	Secrétariat d'État à la politique de sécurité
SGC	Swiss Government Cloud
SOA	Architecture orientée services